

REPUBLIQUE



TOGOLAISE

**CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE  
L'ODD14 RELATIF AUX OCEANS**

**DIALOGUE DE PARTENAIRES 7 :**

***Thème : Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs  
ressources, par l'application des dispositions du droit international énoncées dans la  
Convention des Nations Unies sur le droit de la mer***

**DECLARATION DE :**

- **Monsieur Stanislas Bamouni BABA, Ministre, Conseiller du Président de la République pour la mer.**

Vérifier au prononcé

NEW YORK, LE 09 JUIN 2017

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs,**

A Montégo Bay en 1982, lorsque nous adoptons la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer que mon pays a ratifiée, nous avons jugé bon et indispensable d'établir un ordre juridique pour les mers et les océans.

Cette Convention traduit sans conteste notre volonté commune de garantir une gestion durable des mers et des océans, de favoriser l'utilisation optimale et la conservation de leurs ressources, y compris la protection et la préservation du milieu marin.

**Monsieur le Président,**

En dépit de cet engagement international, nous constatons que des actes de piraterie, la pollution et les pêches INN, auxquels s'ajoutent les changements climatiques, compromettent sérieusement la santé des océans, la sécurité, la sûreté et les activités maritimes. Les préoccupations sont bien fondées quand on sait par exemple que plus de 90% des espèces de poissons les plus pêchés sont en voie de disparition, près de 50% des autres espèces commerciales sont menacées par l'industrie de la pêche et que 80% de la pollution des océans sont le fait de l'homme.

Conscient de ces menaces qui pèsent sur les océans et les immenses richesses qu'ils renferment, le Gouvernement togolais a entrepris plusieurs actions d'envergure en matière de gouvernance maritime, entre autres, l'élaboration de la stratégie nationale pour la mer et le littoral.

Cette stratégie repose sur des actions en faveur de l'amélioration de la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, la protection durable de l'environnement marin et côtier, ainsi que la promotion de la recherche et la sensibilisation en matière de la connaissance du domaine maritime.

A cet égard, il convient de mentionner la création, depuis 2014, de l'Organisme national chargé de l'action de l'Etat en Mer (ONAEM) qui regroupe trois organes dont le Haut Conseil pour la mer. Ceci a évidemment permis de dynamiser les cadres institutionnel, réglementaire et juridique du secteur maritime et, bien entendu, d'adopter une approche intégrée aux fins de mieux coordonner et optimiser les actions de tous les secteurs impliqués.

Le Togo, dans le cadre de la réforme en cours dans le secteur maritime, a entamé et poursuit l'amélioration de la gestion de son pavillon, avec des mesures conséquentes pour assainir sa liste et le dispositif d'immatriculation des navires sous pavillon togolais.

**Monsieur le Président,**

Le Togo reste plus que jamais convaincu que seule la coopération internationale permettra de mutualiser nos synergies pour parvenir à mettre en place des mécanismes institutionnels et juridiques susceptibles de sauver nos océans pour le bien de l'humanité tout entière.

Aussi, mon pays a-t-il ratifié plusieurs conventions internationales au rang desquelles l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN), y compris l'Accord de Paris sur les changements climatiques dont les instruments de ratification seront déposés dans les prochains jours.

Pour clore mon propos, je voudrais également évoquer, pour m'en féliciter, la Charte de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains lors d'un Sommet que mon pays a eu l'honneur d'abriter en octobre dernier. Cette Charte est l'expression de notre engagement collectif au niveau africain pour la cause des océans et par conséquent pour l'avenir du monde.

**Je vous remercie !**